DVCE 03/03

DM20

321 P NP

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette 6211-24-085

Saint-Médard, le 21 octobre 2015

M. Maxandre Guay-Lachance Coordonnateur du secrétariat de la commission Bureau d'audience publique sur l'environnement (PAPE) 575, rue Saint-Aimable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Saint-Médard ainsi que la population désire se positionner sur le projet du parc éolien sur la Seigneurie Nicolas Riou.

Pour la municipalité de Saint-Médard ce projet se voit plus que positif, il représente une bouée de sauvetage pour faire revive notre village, car il apportera de nouvelles entrées d'argent.

Ce projet va revitaliser notre municipalité, il créera de nouveaux emplois à court et à long terme. Par ce fait, nous garderons nos jeunes dans notre village. Nous espérons aussi voir autres projets ce réaliser dans les années avenir avec les retombés de cette réalisation.

Pour ces motifs, la population de St-Médard accueille le projet d'éoliennes positivement, car la population veut progresser.

Louis-Philippe Sirois

maire